

ANNEXE 2f : Le patrimoine des du Périer Dumouriez à Paris. Marie Anne Eydieu, femme de Antoine-Joseph Dumouriez du Périer, directeur des pompes à Paris, loue un appartement à Etienne François Yron, procureur au Châtelet de Paris.

SOURCE : A.N., Série T, 307/1, Cote 8, 3<sup>ème</sup> pièce, Document non daté.

« Nous soussignés Marie Anne Eydieu, veuve d'Antoine-Joseph Dumouriez Dupériez, écuyer, propriétaire en usufruit d'une maison fixe à Paris, rue Mazarine, dépendante de la succession de mon mari, et Etienne François Yron, procureur au Châtelet de Paris <sup>11</sup>, sommes convenus ce qui suit :

Savoir, moi veuve Dumouriez du Périer ai donné à loyer au dit M<sup>e</sup> Yron la dite maison, pour laquelle il demeure pour six années, pour en commencer la jouissance au premier juillet prochain aux charges clauses et conditions ordinaires des baux, et en autres moyennant la somme de 2100 livres par chacune année, payable par quartier, ce qui a été accepté par moi, Yron ; que en conséquence, me suis obligé aux charges clauses et conditions ci-dessus, et de payer annuellement pendant le cours du dit bail par quartier par année la dite somme de 2100 livres. Fait double entre nous à Versailles, ce ....

Signé Yron ».

---

<sup>11</sup> Yron, procureur au Châtelet de Paris avait aidé Dumouriez lors d'un différent familial portant sur un héritage, entre lui et sa sœur. Dumouriez avait été nommé en 1786 « *légataire universel* » de sa tante de Versailles. La sœur de Dumouriez, Mme de Schomberg, n'avait pas été nommée héritière. Celle qui avait pourtant aidé Dumouriez à sortir de prison avait cherché à remettre en cause la validité de cet héritage. Pour trouver un vice de forme à cette succession, elle chercha à démontrer que la femme de Dumouriez n'était pas « *commune en bien* » avec son mari. Dumouriez demanda à Yron de s'occuper de cette affaire (voir A.M. de Cambrai, Fonds René Faille, Série E, N°28, pièce 11<sup>10</sup>).